



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



Projet cofinancé par le Fonds européen
de développement régional et l'ADEME

FORMATION

Les fondamentaux du contrat de performance énergétique (CPE) pour la rénovation de bâtiments publics

Mercredi 12 décembre 2018 à Villeurbanne

**Formation à destination des
conseillers en énergie partagés (CEP),
des économistes de flux des collectivités
des syndicats d'énergie et des ALTE**

Horaires : 9h – 17h

Structure organisatrice : Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

Adresse :

Le Stratège-Péri - 18 rue Gabriel Péri, 69100 Villeurbanne (Métro B ou Tram T1 et T4, arrêt
Charpennes-Charles Hernu)

Contacts :

- Jean LEROY (jean.leroy@auvergnerhonealpes-ee.fr)
- Laurent CHANUSSOT (laurent.chanussot@auvergnerhonealpes-ee.fr)

Objectifs / descriptif de la formation :

AURA-EE propose une formation visant à aborder de manière pratique la question de la mise en œuvre d'un contrat de performance énergétique pour la rénovation des bâtiments publics. Organisée avec le soutien de l'Europe et de l'ADEME, cette journée s'inscrit dans le cadre du projet européen STEPPING, et est à destination des conseillers en énergie partagés (CEP), des économistes de flux des collectivités, des syndicats d'énergie et des agences locales de la transition énergétique (ALTE) d'Auvergne-Rhône-Alpes.

PROGRAMME

9h – 9h15 Accueil et présentation

9h15 – 9h30 Politique énergétique

- Les nouvelles orientations de la politique énergétique
- La future loi Elan
- Le Grand Plan d'Investissement

9h30 – 10h30 Terminologie

- Partage de définitions relatives aux CPE
- La démarche globale de la performance énergétique
- Le CPE, un outil de la rénovation énergétique

10h30 – 10h45 Pause

10h45 – 11h30 Présentation détaillée du CPE

- Les différents modèles de CPE
- Les étapes du CPE, ses avantages et inconvénients
- Les solutions financières, dont le tiers financement
- Argumenter sur l'intérêt d'un CPE

11h30 – 12h Exemples de CPE régionaux

12h – 13h30 Déjeuner

13h30 – 14h Déroutement de la démarche

- La mise en place d'un CPE
- Positionnement des intervenants dans un CPE et identification des acteurs

14h – 14h30 Aspects financiers

- Approche financière
- Les aides et modes de financement

14h30 – 15h AMO, étude d'opportunité

- Intégrer le CPE dans la stratégie du maître d'ouvrage
- Identifier les facteurs clés de réussite
- Analyser les contrats d'exploitation en cours
- Comparer différentes solutions juridiques et financières
- Vérifier la pertinence du CPE

15h – 15h15 Pause

15h15 – 15h45 Consultation

- Connaître les éléments à inclure dans les cahiers des charges
- Le dialogue compétitif

15h45 – 16h45 Témoignage d'un maître d'ouvrage

16h45 – 17h Mesure et vérification

- Contrôler la mise en place correcte de la métrologie de mesure et vérification
- Vérifier durant la première phase d'exploitation que les paramétrages sont conformes aux attentes du MOA et du contrat